



DIRECTION GENERALE DES DOUANES



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA PROGRAMMATION DES EFFECTIFS

NOTE D'INFORMATION N° 137 - MPMB/DGD DU 10 JUIN 2014

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Congés administratifs au titre de l'année 2014

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble du personnel que les documents ci-après sont nécessaires pour l'établissement des décisions de congés administratifs.

Ce sont :

- La dernière décision de congé pour les anciens fonctionnaires,
- Le certificat de prise de service pour les nouveaux fonctionnaires.

J'invite les agents concernés à déposer ces pièces au **secrétariat du Directeur des Ressources Humaines et de la Programmation des Effectifs**.

Le Directeur des Ressources Humaines
et de la Programmation des Effectifs



Col. AMANI Oka Bertin
Administrateur en Chef des Services Financiers

